DÉCLARATION PRODUITS SFDR
AXIOM EUROPEAN BANKS EQUITY

(a) Résumé

Stratégie ESG. L'objectif de ce Fonds est d'atteindre, sur un horizon d'investissement minimum de 5 ans, un rendement similaire ou supérieur au rendement net du Stoxx Europe 600 Banks. Le Fonds considère les entreprises ayant de bonnes performances environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) ou climatiques.

Ce produit financier promeut des caractéristiques environnementales ou sociales, mais n'a pas pour objectif un investissement durable. Le score ESG du fonds doit être supérieur au score de l'univers. Au moins 90% des investissements du fonds sont réalisés dans des entreprises pour lesquelles les caractéristiques environnementales et sociales sont prises en compte dans la sélection. L'analyse ESG couvre au moins 90% des investissements du fonds dans le cas des instruments à grande capitalisation et au moins 75% dans le cas des instruments à moyenne et petite capitalisation combinés.

En outre, le fonds suit les politiques d'exclusion thématiques et sectorielles, qui comprennent des politiques relatives aux armes controversées et conventionnelles, aux combustibles fossiles et aux sin stocks. Les plus importantes pour le fonds sont les exclusions liées aux violations des principes du Pacte Mondial des Nations Unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales.

D'autres indicateurs sont suivis pour soutenir les références environnementales et sociales du fonds. Ils comprennent :

i. Axiom Climate Readiness Score (ACRS) ;

ii. Augmentation implicite de la température (ITR) ;

iii. Ratio de diversité des genres ;

iv. Exposition à des entreprises impliquées dans des litiges sociaux.

Suivi. Le suivi des caractéristiques environnementales et sociales du produit est assuré sous différentes formes. Le système pré et post-trade contrôle les violations de notre liste d'exclusion et des seuils ESG du fonds (performance ESG et couverture). Le gestionnaire de portefeuille dispose d'un outil interne pour simuler les changements de portefeuille sur ces contraintes ESG avant l'envoi de l'ordre de trading.

En outre, des bilans semestriels sont effectués pour suivre la performance du fonds sur les quatre indicateurs mentionnés ci-dessus. La performance du fonds sur ces indicateurs est comparée à celle de l'univers. Lorsque sa performance est inférieure ou a diminué, le ou les indicateurs spécifiques sont discutés au sein du comité ESG et des mesures correctives sont prises lorsque cela est jugé pertinent.

Données et qualité des données. Les scores ESG et l'indicateur social sur la diversité au sein du conseil d'administration proviennent de notre fournisseur de données S&P. L'ITR est estimée à l'aide des ITR d'entreprise de notre fournisseur de données Iceberg Data Lab et des données financières de notre fournisseur de données Dealogic, et si nécessaire, des données sectorielles de l'Autorité Bancaire Européenne. Les ITR des assureurs sont obtenus directement auprès de l'émetteur et, lorsque les données ne sont pas disponibles, la

moyenne sectorielle est utilisée. Dans le cas de l'ACRS, les sources de données quantitatives sont les mêmes que pour l'ITR, et les sources de données qualitatives comprennent les propres déclarations de l'entreprise, les rapports CDP et ONG, entre autres.

Les contrôles de cohérence sont effectués pour identifier les problèmes potentiels de données, ce qui comprend l'examen des valeurs aberrantes et des changements d'une année de déclaration à l'autre. Malgré cela, il y a plusieurs limites aux méthodologies utilisées, notamment : i. La dépendance aux données auto-déclarées ; ii. Les lacunes de données concernant les portefeuilles de prêts d'entreprises des banques ; iii. La forte dépendance des hypothèses pour estimer les données climatiques des clients des banques ; iv. Les difficultés à répartir les données des filiales auprès de leurs sociétés mères ; et v. Les défis de l'agrégation des données ITR au niveau du portefeuille.

Engagement. Le vote par procuration dans le fonds est effectué conformément à notre politique de vote. De plus, Axiom AI peut être impliqué dans des efforts d'engagement bilatéraux ou collectifs ciblant les émetteurs du fonds, ces efforts sont toutefois menés au niveau organisationnel.

Indice de référence. Aucun indice de référence ESG n'a été désigné pour répondre aux caractéristiques environnementales et sociales du fonds.

(b) Pas de préjudice significatif pour l'objectif d'investissement durable

Ce produit financier promeut les caractéristiques environnementales ou sociales, mais n'a pas pour objectif l'investissement durable

(c) Caractéristiques environnementales ou sociales du produit financier

Le Fonds promeut les caractéristiques environnementales et sociales suivantes :

Environnement :

Les facteurs relatifs à l'impact direct et indirect de leurs activités sur l'environnement sont pris en compte. Parmi les impacts directs, les scores ESG incluent l'évaluation de leur éco-efficacité opérationnelle, y compris les émissions de GES, la consommation d'énergie et l'utilisation et l'élimination de l'eau. L'évaluation des activités indirectes est également incluse dans les scores ESG, notamment en ce qui concerne la stratégie climatique des portefeuilles de prêts ainsi que l'évaluation des risques. Ces informations sont complétées par une méthodologie interne appelée Axiom Climate Readiness Score qui fournit une évaluation beaucoup plus robuste de la performance climatique des banques (voir encadré ci-dessous).

La raison d'être de cette analyse supplémentaire est motivée par la conviction d'Axiom que le secteur bancaire européen joue un rôle clé dans la réalisation de l'Accord de Paris, car il finance plus de 70% de l'économie Européenne. La transition énergétique ne se fera donc pas sans l'action des banques. Il est donc nécessaire d'utiliser des méthodologies plus robustes qui aident à comprendre comment les banques orientent leurs portefeuilles pour financer le

secteur et les activités nécessaires à la transition énergétique.

Social :

Les scores ESG comprennent des indicateurs liés aux pratiques des banques en termes de développement du capital humain, d'attraction et de rétention des talents, d'inclusion financière, de pratiques de travail, de droits de l'homme et de santé et sécurité au travail. En outre, la base de données des controverses est utilisée pour analyser le bon comportement des banques dans leurs pratiques de vente car, entre autres, elle surveille l'exposition des banques aux cas et aux règlements de litiges résultant de mauvaises pratiques en matière de protection des consommateurs.

Axiom's Climate Readiness Score

L'Axiom Climate Readiness Score (ACRS) utilise une analyse quantitative et qualitative pour évaluer la performance climatique des institutions financières en fonction de trois piliers :

1. **Engagement d'entreprise.** Ce pilier vise à identifier le degré de priorité accordé au changement climatique par une entreprise en examinant sa gouvernance (ex. l'implication du conseil d'administration et de la direction générale dans la prise de décision), sa stratégie climatique et les objectifs connexes, ainsi que sa transparence sur les activités et les moyens mis en œuvre pour mieux intégrer le changement climatique.

2. **Gestion des risques et des opportunités liés au climat.** Ce pilier évalue les processus et outils utilisés par les émetteurs pour identifier, mesurer et atténuer leur exposition aux risques liés au climat ainsi que leur approche pour saisir les opportunités découlant de la transition énergétique. En outre, une méthodologie est appliquée pour évaluer l'exposition aux risques physiques et de transition des portefeuilles de prêts aux entreprises des banques sur la base des données de prêts syndiqués au niveau de l'entreprise.

3. **Contribution à la transition vers les énergies faibles en carbone.** Ce pilier vise à comprendre la contribution que l'émetteur peut avoir à la transition énergétique à travers ses activités d'investissement ou de prêt auprès des entreprises, ainsi qu'à travers des produits thématiques. Une méthodologie est appliquée pour évaluer la compatibilité de la température de leur portefeuille de prêts aux entreprises (augmentation implicite de la température) avec l'objectif de température bien inférieur à 2°C de l'Accord de Paris.

(d) Stratégie d'investissement

L'objectif de ce Fonds est de réaliser, sur un horizon d'investissement minimum de 5 ans, un

rendement (net de frais de gestion) similaire ou supérieur à celui de son indice de référence (Stoxx Europe 600 Banks Net Return). Le Fonds considère les sociétés ayant une bonne performance Environnementale, Sociale et de Gouvernance (ESG) ou climatique. Le score ESG du fonds doit être supérieur à celui de l'univers. L'analyse ESG couvre au moins 90% des investissements du Fonds dans le cas des instruments à grande capitalisation[1] et au moins 75% dans le cas des instruments à moyenne et petite capitalisation combinées.

En plus des caractéristiques environnementales et sociales décrites ci-dessus, les pratiques de gouvernance sont prises en compte dans les scores ESG à différents niveaux, notamment : i. Au niveau de la direction en examinant le conseil d'administration (ex. la diversité, la structure (exécutif /non exécutif), l'efficacité, la politique de diversité, la durée moyenne, l'expérience professionnelle) et la direction générale (ex. le ratio de rémunération entre le salaire du PDG et celui des employés, la rémunération du PDG); ii. Au niveau des politiques et des systèmes en place pour faire respecter ces politiques, par exemple le code de conduite, la politique de lutte contre la corruption ; et iii. Les pratiques actuelles en examinant les amendes et les règlements résultant de pratiques anticoncurrentielles, leur implication dans des affaires de corruption et de pots-de-vin, et leur transparence sur les manquements aux différentes politiques de bonne gouvernance.

(e) Proportion des investissements

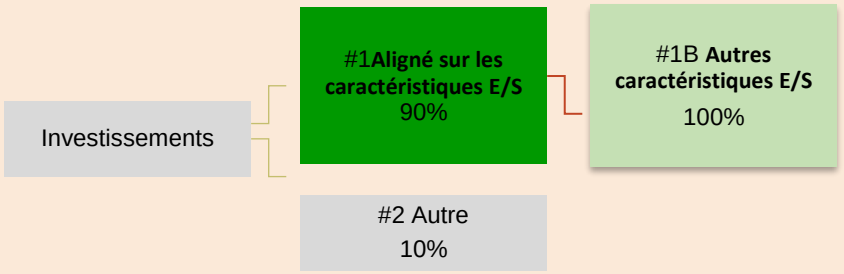

#1 Aligné sur les caractéristiques E/S comprend les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

#2 Autre comprend les investissements restants du produit financier qui ne sont pas alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales, ni qualifiés d'investissements durables.

La catégorie **#1 Alignée sur les caractéristiques E/S** couvre :
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvre les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Au moins 90% des investissements du Fonds (à l'exclusion des produits dérivés utilisés à des

[1] Les grandes capitalisations sont définies comme des sociétés dont la capitalisation boursière est supérieure à 10 milliards d'euros.

fins de couverture non liées aux critères ESG, de la trésorerie et des équivalents de trésorerie) sont utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues par le Compartiment. Les 10% restants sont des sociétés ou des instruments pour lesquels les notations ESG ne sont pas disponibles ou pour lesquels tous les indicateurs environnementaux et sociaux ne peuvent pas être évalués en raison du manque de données. Des garanties environnementales et sociales minimales sont toutefois assurées par l'application des politiques sectorielles et thématiques.

(f) Suivi des caractéristiques environnementales ou sociales

Le suivi des caractéristiques environnementales et sociales du produit est assuré sous différentes formes. Le système pré et post-trade contrôle les violations de notre liste d'exclusion et des seuils ESG du fonds (performance ESG et couverture). Le gestionnaire de portefeuille dispose d'un outil interne pour simuler les changements de portefeuille sur ces contraintes ESG avant l'envoi de l'ordre de trading.

Pour compléter le suivi de la performance environnementale et sociale du fonds, au moins un bilan semestriel des indicateurs environnementaux et sociaux énumérés ci-dessous est réalisé.

- Environnement :
  - Axiom Climate Readiness Score (ACRS) : Score de 0 à 100%, plus le score est élevé, meilleure est la performance climatique du Compartiment.
  - Augmentation implicite de la température (ITR) : L'ITR fournit une indication de la façon dont le Fonds s'aligne sur les objectifs climatiques mondiaux. Plus l'ITR est faible, meilleure est la performance climatique du Compartiment. La température du portefeuille de prêts aux entreprises des banques est estimée par Axiom à l'aide de données sur les prêts syndiqués. Les ITR des autres institutions financières sont tirés de leurs propres rapports lorsqu'ils sont disponibles, sinon ils proviennent d'un fournisseur de données. Les ITR des entreprises proviennent d'un fournisseur de données.
- Social :
  - Nombre de litiges sociaux : l'indicateur comprend à la fois les litiges confirmés et les controverses susceptibles d'aboutir à un litige. Plus l'indicateur est bas, mieux c'est.
  - Ratio moyen entre le nombre de femmes et d'hommes membres du conseil d'administration. Un ratio plus élevé indique une plus grande diversité.

Le score ESG global du Compartiment est également suivi et comparé à son univers.

(g) Méthodologies

Le score ESG du fonds est comparé au score ESG de l'univers, et il doit toujours être supérieur à celui de son univers. La même comparaison est effectuée pour les autres indicateurs environnementaux et sociaux, à la différence que le fonds n'est pas contraint d'avoir une performance supérieure à celle de son univers. Lorsque sa performance est inférieure ou a diminué, le ou les indicateurs spécifiques sont discutés au sein du comité ESG et des mesures correctives sont prises lorsqu'elles sont jugées pertinentes.

Les méthodologies du score ESG peuvent être trouvées ici, tandis que la méthodologie des indicateurs de performance climatique peut être trouvée ici.

(h) Sources et traitement des données

i. Sources de données

Les scores ESG et l'indicateur social sur la diversité des genres au sein du conseil d'administration proviennent de notre fournisseur de données S&P. Les autres indicateurs sont estimés par Axiom AI et les sources d'information sont multiples.

L'ITR est estimé à l'aide des ITR au niveau de l'entreprise du fournisseur de données Iceberg Data Lab et des données financières du fournisseur de données Dealogic et, le cas échéant, des données sectorielles de l'Autorité Bancaire Européenne.

L'ACRS utilise des sources de données quantitatives et qualitatives, les sources de données quantitatives sont les mêmes que pour l'ITR, les sources de données qualitatives comprennent les propres déclarations des entreprises, les rapports CDP et ONG, entre autres.

Enfin, l'indicateur sur les litiges sociaux provient de médias, de brokers, d'analystes sell side et/ou d'autorités de surveillance financière, entre autres.

ii. Qualité et traitement des données

Des contrôles de cohérence sont effectués pour identifier les problèmes potentiels de données, ce qui comprend l'examen des valeurs aberrantes et des changements d'une année de déclaration à l'autre. Axiom AI s'abstient d'utiliser les moyennes sectorielles pour attribuer les points de données ESG/Climat manquants à un émetteur.

Le traitement des données diffère selon le type de données. Dans le cas des scores ESG, ceux-ci sont mis à jour mensuellement dans notre système informatique interne à l'aide de l'outil XpressFeed de S&P. Le processus est entièrement automatisé. Dans le cas des données climatiques, les données sont traitées par le département des risques, elles sont mises à jour dans notre base de données interne et le service informatique les met à la disposition de tous les gestionnaires de portefeuille et des commerciaux.

(i) Limites des méthodologies et des données

- **Données auto-déclarées** : Données divulguées directement par les institutions financières, qui ne sont généralement pas auditées, bien que cette pratique soit de plus en plus courante. Les données fournies sont la plupart du temps qualitatives. Même si des estimations quantitatives sont fournies, leur utilisation pour des comparaisons avec d'autres institutions financières est très limitée, soit parce que les méthodologies diffèrent, soit parce que la divulgation sur la portée et les hypothèses utilisées est médiocre. Ceci est particulièrement important pour les scores ESG et l'analyse qualitative de l'ACRS.

- **Fournisseurs de données financières :** Les données au niveau des entités émettrices sont nécessaires pour effectuer une analyse ascendante plus précise de la performance climatique des institutions financières. Notre méthodologie se concentre sur les entreprises en tant que principaux contributeurs aux émissions mondiales de GES. Ainsi, dans le cas des banques, nous souhaitons avoir une meilleure visibilité sur leur portefeuille de prêts aux entreprises. Les seules données au niveau de l'entreprise qui peuvent être obtenues sont les données de crédit syndiqué. De ce fait, la couverture du portefeuille de prêts est partielle car les données au niveau de l'entreprise sur d'autres types de crédit (ex. prêt renouvelable, à tempérament, ouvert) ne peuvent pas être sourcées.

- **Données climatiques** : Les lacunes des données varient selon le type d'évaluation, cependant, parmi les points communs que nous retrouvons, il y a : la dépendance à l'égard des données auto-déclarées, l'utilisation de moyennes sectorielles lorsque les informations fournies par les entreprises sont inexistantes ou insuffisantes, le manque de données prospectives qui ne reposent pas uniquement sur les engagements des entreprises, et les incertitudes liées aux données climatiques/scénarios modélisés et aux hypothèses connexes.

- **Allocation des données ESG/Climat :** Les données ESG/Climat sont attribuées aux sociétés mères, ce qui signifie que dans le cas d'un investissement dans une filiale, les données utilisées pour l'analyse seraient celles de la société mère. Selon le type d'indicateur, cela peut avoir un impact négatif ou positif sur le score. L'impact au niveau du fonds est généralement assez faible car les positions sur les filiales sont plutôt rares.

Malgré ces lacunes, nous pensons qu'il n'est pas nécessaire d'attendre d'avoir les "données parfaites" car les données disponibles aujourd'hui peuvent déjà être utilisées pour piloter l'allocation d'actifs. En parallèle, nous continuerons à identifier et à intégrer d'autres sources de données potentielles permettant d'améliorer notre analyse.

j) Due diligence

Comme mentionné aux points f. et h.) Axiom AI a mis en place des processus pour s'assurer que l'allocation d'actifs au niveau du fonds et au niveau de l'émetteur est conforme aux normes minimales du fonds.

k) Politiques d'engagement

Le vote par procuration dans le fonds est effectué conformément à nos directives de vote. De plus, Axiom AI peut être impliqué dans des efforts d'engagement bilatéraux ou collectifs ciblant les émetteurs du fonds, ces efforts sont toutefois menés au niveau organisationnel.

I) Indice de référence désigné

Aucun indice de référence ESG n'a été désigné pour répondre aux caractéristiques environnementales et sociales du fonds.